DOSSIER DE PRESSE
CONGRÈS FRANÇAIS DE LA NATURE 2019

UICN | Comité Français

UICN CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE Marseille 2020

LE CONGRÈS FRANÇAIS DE LA NATURE

La France accueillera en juin 2020 à Marseille le Congrès mondial de la nature de l'Union Internationle pour la Conservation de la Nature. Le Comité français de l'UICN joue un rôle actif dans la préparation de cet événement international en coordonnant la contribution des membres et experts français. Point d'orgue de cette préparation, le Congrès français de la nature 2019 qui permettra de faire un point complet sur la mobilisation française et de finaliser les projets de motions qui seront soumis à l'Assemblée Générale mondiale de l'UICN.

LA FEUILLE DE ROUTE DU COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN JUIN 2019 - JUIN 2020

Le Comité français de l'UICN coordonne les contributions de son réseau d'organismes membres, d'experts et de partenaires au Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020. Il contribue aussi à cette occasion à une mobilisation plus large sur les enjeux de la biodiversité d'ici 2020, et au-delà, en métropole et dans les outre-mer, incluant les collectivités et les entreprises, et actions de sensibilisation du grand public, en particulier des plus jeunes.

1. PRÉPARATION DES MOTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNERALE DE L'UICN

Le Comité français de l'UICN a mis en place une préparation collective des motions, à travers des groupes d'échange, qui a abouti à la préparation de **26 projets de motions sur des enjeux internationaux de la biodiversité**. Ils sont débattus lors du Congrès français de la nature, le 12 juin 2019 à Marseille au Palais du Pharo. Ils seront ensuite finalisés et soutenus par les membres français de l'UICN pour être soumis au débat et au vote de l'Assemblée Générale de l'UICN.

Chaque motion devra obtenir **le soutien d'au moins 6 membres d'au moins deux régions statutaires de l'UICN avant d'être officiellement déposées.** Le Comité français de l'UICN proposera aussi à ses membres de soutenir d'autres motions. **Au dernier Congrès mondial de l'UICN en 2016, 11 motions avaient été proposées par des membres français, sur un total de 121 adoptées.**

Les prochaines étapes :

- Soumission des motions définitives d'ici le 28 août 2019
- Discussion électronique sur les motions entre décembre 2019 et mars 2020
- Vote électronique des motions en mai 2020 et en séance à l'Assemblée générale en juin 2020

2. PRÉPARATION D'ÉVÈNEMENTS POUR LE FORUM, PREMIERE PARTIE DU CONGRÈS MONDIAL

Le Comité français de l'UICN accompagne son réseau dans l'élaboration de contributions en réponse à l'appel à propositions pour le **Forum** (sessions thématiques, pitch des intervenants, campus de formation).

Prochaine étape : dépôt des propositions d'ici le 17 juillet 2019

A partir du mois de septembre, le Comité français de l'UICN accompagnera ses membres dans l'organisation des événements qui seront retenus et fera des propositions pour participer à d'autres types d'événements qui seront organisés dans le **Forum**. En particulier, il réservera u**n stand dans l'espace d'exposition**, ouvert au public, afin que ces membres y présentent leurs actions. Il suivra aussi particulièrement la programmation du **Pavillon France**.

Prochaine étape : ouverture des inscriptions et des réservations des stands et pavillons le 24 septembre 2019

3. ESPACES GÉNÉRATIONS NATURE ET EXCURSIONS

Le Comité français participe à l'organisation des Espaces Générations Nature, gérés par l'Agence Française pour la Biodiversité, qui proposeront durant toute la durée du congrès **des animations à vocation pédagogique et expérientielle pour sensibiliser** le grand public aux enjeux de la biodiversité (accès gratuit).

Le Comité français de l'UICN appuiera également la proposition d'excursions, pré, pendant et post-Congrès, en particulier dans **les aires protégées**, pour que les participants du congrès venus du monde entier découvrent les sites naturels remarquables de la région et les actions de conservation mises en place.

4. ACCOMPAGNEMENT DE LA MOBILISATION 2020 EN FRANCE

Le Comité français de l'UICN va proposer un dispositif de labellisation « En route vers le Congrès mondial de l'UICN » pour des évènements organisés, co-organisés ou parrainés par ses membres en direction du congrès mondial.

Il souhaite **mobiliser spécifiquement les outre-mer** compte-tenu de l'importance mondiale de la biodiversité de ces territoires. Il veut aussi contribuer à la **mobilisation des collectivités territoriales** et vient de publier à cet effet **une brochure** à leur attention, téléchargeable sur son site internet. En particulier, le Comité français de l'UICN accompagne l'élaboration des stratégies « biodiversité » de la Ville de Marseille et du Département des Bouches-du-Rhône, et participe au comité de pilotage local d'organisation du congrès.

Enfin, il contribue à la **mobilisation des entreprises** en travaillant directement avec ses partenaires entreprises et en étant impliqué dans l'initiative « Act4Nature ».

5. ACTIONS POUR SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

Le Comité français de l'UICN s'implique pour que le Congrès mondial soit une opportunité forte d'expliquer à tous les enjeux de biodiversité et de faire largement connaître les actions réalisées et les solutions à mettre en place.

A ce titre, la sensibilisation des jeunes est cruciale et le Comité français est actuellement impliqué dans deux projets, **« Les enfants pour la biodiversité »** en partenariat avec **Milan Presse** et le développement de **kits pédagogiques pour la biodiversité** **e**n collaboration avec **l'association Adphile.**

D'autres actions seront montées d'ici juin 2020.

6. RELATIONS AVEC LE RÉSEAU INTERNATIONAL DE L'UICN

Le Comité français de l'UICN est en interaction régulière avec le Secrétariat international de l'UICN sur l'organisation générale du Congrès et est en lien avec les autres comités nationaux et régionaux. Le Comité français de l'UICN participera au **Forum Régional Européen de l'UICN** qui se tiendra du 1er au 3 juillet 2019 à Rotterdam au Pays Bas, qui constitue l'événement de préparation du congrès mondial avec tous les membres européens.

7. CONTRIBUTIONS A LA COP15 DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

En articulation avec le Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020, **le Comité français de l'UICN préparera des recommandations à destination de la 15ème Conférence des Parties de la Convention sur la Diversité Biologique** qui se tiendra quelques mois après en Chine. Lors de cette COP, les Etats feront le **bilan de l'atteinte des objectifs internationaux** de la biodiversité fixés en 2010 et s'engageront sur les 10 prochaines années, jusqu'en 2030.

Dans cette perspective, l**e Comité français de l'UICN était présent à la COP14** en Egypte et a été partenaire du colloque **« Pékin 2020 : vers un nouveau pacte mondial entre l'Homme et la Nature ? »** tenu le 15 février 2019 à l'UNESCO.

8. DONNER UNE DIMENSION ETHIQUE AU CONGRES

Le Comité français de l'UICN fait des propositions pour donner une dimension éthique forte au Congrès mondial, qui mobilise un groupe de travail spécifique **« Ethique en action »** en coordination avec le **Groupe de spécialistes de l'éthique de l'UICN**.

Pour en savoir plus sur le Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 :

HTTPS://WWW.IUCNCONGRESS2020.ORG/FR

PROJETS DE MOTIONS FRANÇAISES POUR LE CONGRÈS MONDIAL DE L'UICN 2020

INTERLOCUTEURS POUR LES 26 PROJETS DE MOTIONS

Mer
- Planification des espaces maritimes et conservation de la biodiversité
Frédérick HERPERS, Stratégie Mer et Littoral

- Pour un Océan bien commun de l'Humanité
Eudes RIBLIER, Institut Français de la Mer

- Stopper la crise mondiale de la pollution plastique dans les milieux marins
Ludovic FRERE ESCOFFIER et Marine BRAUD, WWF France

- Evaluer et réduire les impacts cumulés des activités humaines en mer
Frédéric HERPERS, Stratégie Mer et Littoral

Forêt
- Renforcer la prévention des risques associés aux pathogènes et ravageurs exotiques envahissants des forêts
Alexis DUCOUSSO, France Nature Environnement

- Protéger la biodiversité forestière en encourageant les systèmes de certification de la gestion durable des forêts ayant démontré leur efficacité
Magali ROSSI, FSC France

- Renforcer la protection des dernières forêts matures en Europe et faciliter leur restauration à long terme
Daniel VALLAURI, WWF France

Aires protégées
- Assurer la compatibilité des activités anthropiques avec les objectifs de conservation dans les aires protégées
- Mettre en œuvre un réseau représentatif et cohérent de zones de protection forte marines et terrestres
- Développer un réseau de zones de nature sauvage
Jean-Philippe SIBLET, UMS-PatriNat, MNHN

- Déployer une stratégie de gestion adaptative des aires protégées au changement climatique
Emmanuel MICHAU, Réserves Naturelles de France

Espèces
- Renforcer la protection des mammifères marins par la coopération régionale
Claire PUSINERI, VP Consultant

- Hisser le trafic organisé d'espèces sauvages au rang de crime grave
Antoine CADI, CDC Biodiversité

- Renforcer les mesures de protection en faveur des grands singes
Sabrina KRIEF, Muséum national d'Histoire naturelle

Enjeux tropicaux et globaux
Réduire l'impact de l'industrie minière sur la biodiversité
Nyls DE PRACONTAL, Groupe Outre-mer du Comité français de l'UICN

- Protection des mangroves, forêts marécageuses, prairies et marais côtiers tropicaux
Alain BRONDEAU, Conservatoire du Littoral

- Pour une gestion mondiale urgente de la ressource en sable
Philippe DE GRISSAC, Ligue pour la Protection des Oiseaux

- Protection des poissons herbivores pour une meilleure santé des communautés coralliennes
Nicolas PASCAL, Blue Finance

- Pour une meilleure gestion des dispositifs de concentration de poissons
Jérôme PETIT, PEW

Droit et politques publiques
- Pour une convention universelle sur les études d'impact environnemental
Séverine BORDERON-CARREZ, ASES

- Généraliser les techniques alternatives à l'utilisation des pesticides
Joël LABBE, Sénateur et Fanny DUPERRAY, collaboratrice de Joël LABBE

- Lutte contre l'artificialisation des sols
Violaine DU PONTAVICE, Ey Avocats

- Reconnaître la Nature comme sujet de droit
Philippe KARPE, CIRAD
Sandrine MALJEAN-DUBOIS, CERIC (CNRS et Aix-Marseille Université)

Coopération internationale
- Accroître les financements dédiés à la biodiversité dans les pays en développement
Sébastien PINCHON, Noé

- Lutter contre la déforestation importée
Sébastien MABILE, Seattle Avocats

Ecosystèmes
- Préservation des cours d'eau de tête de bassin versant et développement de l'hydro-électricité en Europe
Hélène DENIS, Présidente du Groupe Montagne de l'UICN

- Prendre en compte les cavités naturelles dans les politiques de protection de la nature
Alexandre ZAPPELLI, Fédération Française de Spéléologie

- Solutions Fondées sur la Nature en Méditerranée
Jean JALBERT, Tour du Valat

Les Lauréats de la Liste Verte des Aires Protégées de l'UICN

Pierre COMMENVILLE, Parc National des Ecrins

David LAFITTE et Patrick POYET, ONCFS, pour la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage Donzere-Mondragon

Frédéric CAUVIN, ONF pour les Réserves Biologiques Dirigées du Champ du Feu et de Hochfeld

Sur demande, des interviews peuvent être organisées lors du Congrès français de la nature 2019 avec différentes personnalités du réseau du Comité français de l'UICN (président et bureau, directeur et équipe, interlocuteurs des 26 projets de motions, membres, experts).

Veuillez prendre contact avec Emilie Dupouy

LE PARTENARIAT DU COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN AVEC LA VILLE DE MARSEILLE

Le partenariat entre la Ville de Marseille et le Comité français de l'UICN a débuté en 2012 dans le cadre du 3ème Congrès international des aires marines protégées, co-organisé par l'Agence des aires marines protégées, l'UICN et la Ville de Marseille. Ce Congrès a été l'occasion pour la Ville de Marseille de valoriser ses efforts de protection du milieu marin.

La collaboration s'est poursuivie afin de maintenir la dynamique créée et de r**enforcer les actions communes en faveur de la protection de la biodiversité.** Elle visait ainsi à contribuer au développement d'outils et de projets de conservation de la biodiversité mis en œuvre par le Comité français de l'UICN, en associant et en valorisant les compétences et les expériences de la Ville de Marseille. Elle s'est traduite par la signature d'une convention de partenariat entre les deux structures en 2012, renouvelée en 2016 pour une période de 4 ans (2017-2020), et par l'affectation par chacune des parties de moyens financiers et humains à cet effort commun.

Cette collaboration a posé les bases de l'élaboration d'une vision stratégique en matière de protection de la biodiversité à l'échelle du territoire marseillais. Cette stratégie d'action a été élaborée en mobilisant l'ensemble des experts naturalistes de plusieurs services et directions de la Ville, accompagné par un(e) chargé(e) de mission du Comité français de l'UICN s'assurant notamment de la cohérence de cette future stratégie avec les stratégies nationale ou internationale. Elle a aussi volontairement été élaborée en partenariat avec l'ensemble des acteurs privés ou publics œuvrant sur le territoire marseillais en matière de biodiversité. Cette démarche a été retenue comme initiative innovante exemplaire par le Comité français de l'UICN dans sa publication parue en 2018. **La Stratégie locale partagée en faveur de la biodiversité terrestre et marine (SLPB) regroupe un ensemble de propositions d'actions concrètes portées par la Ville, en partenariat avec plus 70 acteurs locaux. Elle sera prochainement présentée en conseil municipal.**

D'autres actions ont été mises en œuvre, comme l'élaboration de la « **Liste Rouge des Écosystèmes** » concernant les habitats naturels méditerranéens forestiers et côtiers, le renforcement de la connaissance des principales désignations internationales pour les aires protégées ou encore l'amélioration de l'efficacité de gestion des espaces naturels à travers la Liste Verte des aires protégées de l'UICN.

Le partenariat entre les deux organismes s'inscrit, et d'autant plus aujourd'hui, dans une dynamique internationale. La collaboration a en effet permis de valoriser les actions de la Ville de Marseille dans les événements mondiaux organisés par l'UICN : le Congrès mondial des Parcs (Sydney, 2014), le 4ème Congrès international des aires marines protégées (Chili, 2017) et la dernière édition du Congrès mondial de la nature de l'UICN (Hawaï 2016).

Le Comité français de l'UICN se félicite de la tenue du Congrès français de la Nature puis, prochainement, du Congrès mondial de la nature de l'UICN à Marseille. Ces événements majeurs consacreront la collaboration entre les deux organismes pour faire de la Ville de Marseille un territoire engagé en matière de conservation de la biodiversité.

VILLE DE MARSEILLE
www.marseille.fr

Congrès français de la nature 2018 © Elodie Russier-Decoster

DEMANDES D'INTERVIEWS

Sur demande, des interviews peuvent être organisées lors du Congrès français de la nature 2019 avec différentes personnalités du réseau du Comité français de l'UICN (président et bureau, directeur et équipe, interlocuteurs des 26 projets de motions, membres, experts).

CONTACT

Emilie Dupouy
Chargée de communication au Comité français de l'UICN
01 43 37 31 80 / emilie.dupouy@uicn.fr

Twitter : @UICNfrance
#CongresUICNFrance
Programme sur : https://uicn.fr/congres-2019/

UICN | Comité Français

UICN CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE Marseille 2020